

Procès verbal de la séance du 16 février 2024

Le vendredi 16 février 2024 à 20h00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 11 février 2024, s'est réunie sous la présidence de HAAS Francis.

Nombre de membres en exercice : 9 Présents : HAAS Francis, AUBRY Eric, PREVOT Dominique, WOERNER Fabien, HONORÉ Reynald, PARADIS Jean-Pierre, SAÏ Benoît, THIAVILLE Marie-Bénédicte
Présents : 8 Représentés :
Absents et excusés : MARQUIS Jean-Paul

Votants : 8

Secrétaire de la séance : WOERNER Fabien

Ordre du jour :

• Informations diverses :

- Suppression de poste sur notre RPI, actions à mener.
- Secrétariat du RPI suite à la démission d'Audrey.
- Point sur les effectifs de la rentrée scolaire.
- Fonctionnement administratif du RPI.
- Achat d'un logiciel de gestion de la cantine/garderie avec paiement d'avance et création d'une régie afin d'éviter les nombreux impayés.
- Prolongation du contrat de Mme DAVIDE.
- Préparation du budget.
- Changement des photocopieurs.

• Questions diverses.

Approbation du Procès-verbal de la séance précédente :

Le Comité Syndical approuve le procès-verbal avec 8 voix Pour.

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL :

Pas de délibération prise lors de cette séance

Informations diverses

Suppression de poste sur le SRPI :

Un courrier a annoncé la fermeture d'un poste sur le SRPI. Un courrier a été envoyé par le Président à la DASEN pour faire part de l'opposition du Syndicat concernant cette décision prise sans concertation. Prise de contact avec la DASEN sans succès, discussion uniquement possible avec son assistante.

Un courrier a également été envoyé au Conseiller Départemental M. TARANTOLA, au député M. VALENCE, au Sénateur M. GREMILLET ainsi qu'à la Sous-Préfète pour expliquer la situation.

La décision définitive sera prise le 22 février.

Les Représentants des Parents d'Elèves vont mener une action.

Fonctionnement du RPI :

Le Président souligne l'excellent travail de la secrétaire du RPI sur toute la comptabilité. Cependant cette dernière démissionne uniquement de ces fonctions de secrétaire d'ici fin février. Plusieurs entretiens ont été réalisés par Francis HAAS. Une convention avec le CDG88 sera établie pour 7h/semaine pour la future personne recrutée. Une période de tuilage sera mise en place entre les deux secrétaires.

Point sur les effectifs de la rentrée scolaire :

Au 1^{er} janvier 2024 : 87 élèves

Prévision pour la rentrée en septembre 2024 : 86 élèves

Achat d'un logiciel de gestion de la cantine/garderie :

Suite à des problèmes de factures impayées (plus de 3 000 euros), le Président propose l'acquisition d'un logiciel avec paiement d'avance pour planifier les repas des élèves. La création d'une régie sera nécessaire.

Prolongation du contrat de Mme DAVIDE jusqu'à fin juin.

Préparation du budget en cours :

Prévision d'une augmentation du coût par élève suite à l'inflation de l'énergie, des assurances, des matériels...

Changement des photocopieurs :

Suppression de l'ancien de la maternelle et acquisition de 2 nouveaux pour l'élémentaire de Lépanges et la garderie.

Restructuration des bâtiments :

Suite à la fermeture d'un nouveau poste, à la hausse des dépenses de fonctionnement (coût de l'énergie) et après consultation du corps enseignant, le Président lance une réflexion sur la restructuration des bâtiments.

Il est proposé de regrouper toutes les classes dans l'école élémentaire de Lépanges.

Condition pour rapatrier la maternelle : la commune de Lépanges doit réaliser des travaux dans l'école élémentaire pour ajouter des sanitaires adaptés aux petits (un ancien toilette est déjà adapté pour accueillir ces travaux).

Questions diverses

Fin de la séance à 22h15

HAAS Francis
Président de séance

WOERNER Fabien
Secrétaire de séance